

F3 - Formulaire Résultat de marché

Résultat de marché

Département(s) de publication : **85**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : SDIS 85.

Correspondant : M. Le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Vendée, Mme Martine Chaillout chef du service de la commande publique, Les Oudairies BP 695, 85017, LA ROCHE SUR YON Cedex, tél. : 02-51-45-10-10, télécopieur : 02-51-45-49-51, Courriel : scop@sdis-vendee.fr , adresse internet : <http://www.sdis85.com> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics.

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce no° 17-84146 , mise en ligne le 15 juin 2017.

Objet du marché : Maintenance préventive et curative des moyens nautiques du SDIS de la Vendée

Catégorie de services : (1) Services d'entretien et de réparation

Lieu d'exécution : Locaux du titulaire ou ports d'attache,

Code NUTS : FRG05

CPV - Objet principal : 50241000.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix : 50%;
- Valeur technique (jugée sur le descriptif des prestations pour la maintenance préventive) : 35%;
- Délai d'exécution pour la maintenance préventive : 10%;
- Durée de garantie (jugée sur la durée de garantie des prestations, pièces et main d'oeuvre) : 5%.

Type de procédure : Procédure adaptée

Attribution du marché ou du lot :

Numéro du marché ou du lot : 1. Maintenance préventive et curative des moyens nautiques du secteur Nord 1

Nom du titulaire / organisme : SARL ATLANTIC HORS BORD, 1 rue de Noirmoutier 85680 LA GUERINIERE FR,

Montant mini/maxi annuel : 10 000 EUR

Date d'attribution du marché : 20 juillet 2017

Nombre total d'offres reçues : 1

Numéro du marché ou du lot : 2. Maintenance préventive et curative des moyens nautiques du secteur Nord 2

Nom du titulaire / organisme : FORCE 5, Boulevard Georges Pompidou 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE FR,

Montant mini/maxi annuel : 10 000 EUR

Date d'attribution du marché : 05 septembre 2017

Nombre total d'offres reçues : 1

Numéro du marché ou du lot : 3. Maintenance préventive et curative des moyens nautiques du secteur Ouest

Nom du titulaire / organisme : SARL ERIC MARINE, Port Olona 85100 LES SABLES D'OLONNE FR,

Montant mini/maxi annuel : 20 000 EUR

Date d'attribution du marché : 26 juillet 2017

Nombre total d'offres reçues : 1

L'accord-cadre peut être consulté au SDIS de la Vendée. L'accord-cadre commence à compter de sa notification et se termine le 31 décembre 2017. Il est reconductible de manière tacite 3 fois par période d'un an (du 1er janvier au 31 décembre). Tout recours gracieux peut être adressé au SDIS de la Vendée dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (Cja), peuvent être formés devant le tribunal administratif de Nantes : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 Cja) ; - un référé contractuel, après la signature du contrat, dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au joue ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois à compter du lendemain de la date de conclusion du contrat, et pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (l551-13 à l551-23 cja); - un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R421-1 cja) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-1 Cja); - pour les concurrents évincés ainsi que pour tout tiers intéressé, et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (art. R421-3 Cja) en application de l'arrêt "Département Tarn et Garonne" n° 358994, 4 avril 2014. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel " legifrance - le service public de la diffusion du droit " : <http://www.legifrance.gouv.fr>.

L'avis concerne l'établissement d'un accord cadre.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette CS 24111, 44041, NANTES cedex, tél. : 02-40-99-46-00, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Fax : 02-40-99-46-58,

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 septembre 2017